électron libre
www.electron-libre-cea.fr

SICTAM CFE-CGC
Activités sociales · ACAS
Octobre 2026 · n°2

ACAS · VOS PRESTATIONS

VOS PRESTATIONS : QUI BLOQUE QUOI ?

Post-bac, obsèques, villages, Destinations de l'Année… Certains voudraient vous faire croire que tout est la faute des démissionnaires. **Les procès-verbaux d'AGO racontent une autre histoire.** Voici, prestation par prestation, ce qui a été voté, ce qui ne l'a pas été, et par qui.

RÉGLEMENTATION 2027 : LE RELEVÉ DES VOTES

SUPPRIMÉE

Destinations de l'Année · Patrimoine mondial de l'UNESCO

La reconduction en 2027 a été proposée **deux fois**, le 12 mars puis le 18 juin. Elle a été **rejetée deux fois par la majorité**, qui veut fondre la prestation dans le forfait vacances.

Résultat : plus de voyage exceptionnel en 2027.

PAS VOTÉE

Études post-bac (Notice 3)

La prestation a dû être revue pour respecter les règles de l'URSSAF. Notre objectif est de verser le maximum à vos enfants **sans exposer l'ACAS à un redressement**. En AGO, un élu de la majorité a pourtant déclaré : *« L'avocat a le droit de donner un avis. Ensuite, ce sont les élus qui prennent la décision. »*

Avec ce raisonnement, c'est l'argent de tous qui finance le redressement.

PAS VOTÉE

Aide aux frais d'obsèques (Notice 5)

Il n'y a pas de consensus en commission sur l'ouverture de l'aide aux ayants droit. Faute de texte voté, **il n'y a pas d'aide aux obsèques pour 2027 à ce jour**.

Ce texte doit être voté le 5 novembre.

BLOQUÉS

Villages ACAS : tarifs 2027 et avant-séjours

En septembre, la majorité a **voté contre les tarifs 2027 proposés** et adopté à la place 15 points de participation en plus. Mais **sans tarifs, on ne peut pas paramétrer une participation** : vos réservations en avant-séjour se sont retrouvées bloquées. La majorité l'a « appris avec surprise, le lendemain ».

Voter sans mesurer les conséquences, puis accuser les autres.

3 MOIS DE RETARD

Handicap : fiches 4B à 4E 2027

Les fiches étaient prêtes en mars. La majorité a demandé qu'elles repassent par une autre commission, ce qu'aucun texte ne prévoit. Le vote a été reporté. **Elles ont été adoptées en juin… sans aucune voix contre.**

Trois mois perdus pour un texte que tout le monde a voté.

CE QUI A ÉTÉ VOTÉ, L'A ÉTÉ AVEC NOUS

En décembre, nos élus ont fait adopter l'essentiel de la réglementation 2027 : **séjours vacances (fiche 1A), vacances enfants, séjours avec formation diplômante, Notice Handicap**. La majorité actuelle avait voté contre la fiche Séjours vacances.

CHANGER LES RÈGLES EN COURS D'ANNÉE ?

En avril, une organisation de la majorité a tenté de faire voter, hors ordre du jour, des modifications des chèques-vacances 2026 alors que les dossiers étaient déjà déposés. Il a même été évoqué d'en **écarter les retraités en cours de route**.

Les avocats l'ont rappelé : modifier une prestation en cours d'année n'est ni légal ni possible.

L'INDÉPENDANCE DES IDÉES,
LA COHÉRENCE DES ACTIONS

VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES

Pourquoi mon après-séjour, mon transport sec ou mon aide Handicap n'est-il pas encore payé ?

Il y a deux causes. D'abord, depuis qu'une organisation a contesté la signature par intérim, **plus personne n'était habilité à signer**. Pour débloquer la situation, nous avons accepté d'assurer l'intérim des paiements courants jusqu'au 4 novembre. Ensuite, sans lien avec quiconque, une faille de cybersécurité mondiale a conduit le CEA à fermer temporairement plusieurs applications, dont OAASIS.

Pourquoi ne puis-je pas réserver mon séjour 2027 en avant-séjour ?

Parce que **les tarifs 2027 des villages n'ont pas été votés**. La majorité a voté contre en septembre. Sans tarifs, l'ACAS ne peut rien paramétrer. Ce n'est pas une question de signature : c'est une question de vote.

Mon enfant fait des études supérieures. Aurai-je une aide en 2027 ?

Pas tant que la Notice 3 n'est pas votée. Nous voulons une aide **aussi élevée que possible et juridiquement solide**. Une prestation qui expose l'ACAS à un redressement URSSAF, ce sont vos activités sociales qui la paieront.

Les Destinations de l'Année reviendront-elles ?

Pas en 2027 : **la majorité les a supprimées** par deux votes, en mars et en juin. Ceux qui prétendent aujourd'hui défendre « l'ensemble des prestations sociales » ont voté contre celle-ci.

Qui peut tout débloquer ?

La majorité, avec ses 8 voix sur 15. Elle peut voter les tarifs, la Notice 3 et la Notice 5, et prendre les postes de direction. **Pour que les prestations soient disponibles, il faut d'abord les voter.**

8 VOIX DÈS JANVIER… ET AUCUN CANDIDAT

Le 29 janvier, au renouvellement du Bureau, la majorité disposait déjà de 8 voix sur 15. **Elle n'a présenté aucun candidat** à la présidence, au secrétariat ou à la trésorerie. Ses élus ont voté blanc ou refusé de participer au scrutin. Elle a ensuite refusé de prolonger le Bureau jusqu'aux élections.

Gouverner, ça commence par se présenter.

BUDGET ET COMPTES : TOUT REJETÉ

- **Décembre 2025** : budget 2026 rejeté
- **Juin 2026** : budget révisé 2026 rejeté
- **Juin 2026** : comptes 2025 rejetés, alors qu'ils étaient **certifiés sans réserve** par le commissaire aux comptes

Ces documents n'ont donc pas pu être présentés au CCAS.

5 NOVEMBRE : CE QUI DOIT ÊTRE VOTÉ

Tarifs 2027	Notice 3	Notice 5	Gouvernance
des villages ACAS, pour rouvrir les avant-séjours	Études post-bac, solide face à l'URSSAF	Aide aux frais d'obsèques	Président, Secrétaire, Trésorier

Nos élus voteront **toute réglementation légale qui sert les salariés du CEA**, comme ils l'ont toujours fait. La majorité a les voix pour tout débloquer. À elle de prouver qu'elle en a aussi la volonté.

Sources : procès-verbaux d'AGO ACAS du 11/12/2025, du 29/01, du 12/03, du 30/04 et du 18/06/2026 · sténotypie de l'AGO du 12/03/2026.